Agence PERIMOUV'
11, rue du Président Wilson
PERIGUEUX – 05 53 53 30 37
agence.perimouv@perimouv.fr

Réservé à PERIMOUV'

FORMULAIRE D'INSCRIPTION – ANNEE SCOLAIRE 2025 / 2026

CIRCUIT DE RAMASSAGE P09 (COULOUNIEIX-CHAMIERS)

Réservé aux élèves résidant sur le territoire du Grand Périgueux et inscrits dans l'un de ses établissements scolaires, et dans la limite des places disponibles

☐ **1ère INSCRIPTION**

☐ **REINSCRIPTION** ► n° de série 2044 _____

Champ obligatoire

Vous devez être titulaire d'une carte Modalis pour vous réinscrire !



L'ÉLÈVE

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

ALERTES SMS > NOUVEAU DISPOSITIF !

Pour être informé des perturbations sur le(s) circuit(s) emprunté(s), SCANNEZ LE QR CODE ci-contre et COMPLETEZ le formuaire >

Cette démarche est obligatoire pour un enregistrement dans notre nouvelle liste de contacts.

LE REPRÉSENTANT LÉGAL

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal / Ville : .....

E-mail : .....

Portable : ..... Fixe : .....

LA SCOLARITÉ

École : ..... **Classe :** .....

Circuit de ramassage scolaire : P09 **Arrêt de montée :** .....

Les fiches horaires sont disponibles sur grandperigueux.fr > Déplacements > Transports scolaires

Jours d'utilisation du circuit

Lundi matin ☐ soir ☐ **Mardi** matin ☐ soir ☐ **Mercredi** matin ☐ midi ☐ **Jeudi** matin ☐ soir ☐ **Vendredi** matin ☐ soir ☐

Semaines d'utilisation du circuit (à compléter uniquement en cas de garde alternée)

Paire ☐ **Impaire** ☐

LE TITRE DE TRANSPORT

- **Pass BiBUS annuel*** : 93€ ☐
- **Pass BiBUS trimestriel** : 31€ ☐
- **Pass BiBUS tarification solidaire** ☐ (Voir CCAS)
- **Pass BiBUS annuel famille nombreuse*** : 78€ ☐
- **Pass BiBUS trimestriel famille nombreuse** : 26€ ☐

** Titres éligibles au Prélèvement Automatique*

Au-delà du 25 août une majoration de 10€ sera appliquée pour inscription tardive sauf sur présentation d'un justificatif de déménagement après cette date.

Les pièces à joindre au dossier

- 1 chèque à l'ordre de EPIC PERIMOUV'
- Le formulaire « MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA »
  Si vous souhaitez régler par Prélèvement Automatique (Pass annuel uniquement), le formulaire est accessible sur grandperigueux.fr, > Déplacements > Transports scolaires.
  *→ date limite de paiement par Prélèvement Automatique le **vendredi 8 août 2025***
- Attestation de la CAF pour le tarif famille nombreuse
- Attestation de votre mairie pour la tarification solidaire
- 1 photo d'identité récente (nom et prénom inscrits au dos)
  Uniquement pour une 1ère inscription

Le Pass *BIBUS* donne accès :
- Au circuit scolaire sélectionné
- Aux lignes du réseau PERIBUS

VOUS SOUHAITEZ RECEVOIR VOTRE CARTE A DOMICILE !

- Joindre une enveloppe non affranchie aux nom et adresse du représentant légal.

INSCRIPTIONS DU 16 JUIN AU 31 JUILLET 2025
Envoyez ou déposez votre dossier à :
Agence PERIMOUV'
11, rue du Président Wilson – Périgueux
Tout dossier incomplet entraînera du retard dans le traitement de votre demande.

☐ J'ai pris connaissance de l'extrait du règlement intérieur des transports scolaires ci-joint, le règlement complet est disponible sur grandperigueux.fr
(Gestion des données personnelles au dos de ce document)

Date : Signature

Données personnelles :

Vos données sont collectées dans le cadre du Contrat d'Obligation de Service Public (COSP) entre le Grand Périgueux et l'EPIC PERIMOUV' et sont nécessaires au bon fonctionnement de l'Agence PERIMOUV'.

Elles sont destinées à l'EPIC PERIMOUV', le cas échéant au Grand Périgueux Communauté d'Agglomération, aux transporteurs et mairies concernés par les circuits de ramassage scolaire ainsi qu'à la société UBI Transport en charge de la gestion du logiciel de création de cartes. Elles seront conservées le temps strictement nécessaire à l'accomplissement de la finalité pour laquelle elles ont été collectées.

Vos données ne sont pas vendues ou utilisées pour une finalité autre que celle évoquée précédemment et pas transférées vers un pays tiers à l'Union Européenne ou une organisation internationale.

Conformément à la règlementation applicable en matière de données à caractère personnel (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, d'effacement et de portabilité de vos données que vous pouvez exercer par courrier ou par mail à l'adresse suivante :
EPIC PERIMOUV' - Délégué à la protection des données - 16 rue du 5ème régiment de chasseurs - 24000 PÉRIGUEUX ou dpd@perimouv.fr, en précisant vos nom, prénom, adresse et en joignant une copie recto-verso de votre pièce d'identité.

En cas de difficultés en lien avec la gestion de vos données personnelles, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL.